

Focus sur les mois de Mai-Juin 2020

Campus des métiers et des qualifications

Le label Campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, qui sont centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional.



Le label "campus des métiers et des qualifications"

Les projets de campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable.



Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des régions de France (ARF), des inspections générales de l'éducation nationale, des directions du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et du ministère de l'Économie.

Un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique

Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à **soutenir**, par la formation, **les politiques territoriales de développement économique et social**.

Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux. C'est pour répondre à ces enjeux que les collectivités régionales sont associées dès la conception du campus.

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils peuvent rechercher des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, il associe, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des associations à caractère sportif et culturel. Il comprend au moins un établissement public local d'enseignement.

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, etc.

Ils proposent aux jeunes des pôles d'excellence offrant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettront aux entreprises d'embaucher des salariés bien formés et favoriseront le développement économique régional et l'insertion professionnelle des jeunes.

Il se dote **d'équipements résidentiels** et **soutient la vie associative** afin de créer un climat propice à une dynamique de formation durable.

Les Campus des métiers et des qualifications proposent **des filières de formation en lien avec la politique de redressement productif** :

- **filières créatrices d'emploi**, telles que celles de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, des industries graphiques, de l'énergie, du numérique, mais aussi de l'hôtellerie-restauration et d'autres secteurs des services
- **filières d'avenir**, en lien notamment avec les technologies génériques, dont le numérique, la santé et l'économie du vivant, la transition énergétique ou la sécurisation des informations et des transactions

Les **liens privilégiés avec les entreprises locales** facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés. Ils favorisent également la réalisation de prototypes, en mettant des plateaux techniques à disposition du campus. C'est un lieu propice à **l'innovation technologique** sous toutes ses formes et aux **transferts de compétences**.

Afin de favoriser les parcours des élèves jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, les Campus des métiers et des qualifications **facilitent la mixité des parcours**, permettant aux jeunes d'adopter différents statuts tout au long de leur formation : scolaire, apprentissage, voire stagiaire de la formation professionnelle. Ils jouent également un rôle important en matière d'information sur les possibilités offertes par **la validation des acquis de l'expérience** (VAE). Ainsi les Campus des métiers et des qualifications peuvent comporter des centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation continue. Parmi les objectifs des Campus figure le développement de la dimension internationale de leurs formations.

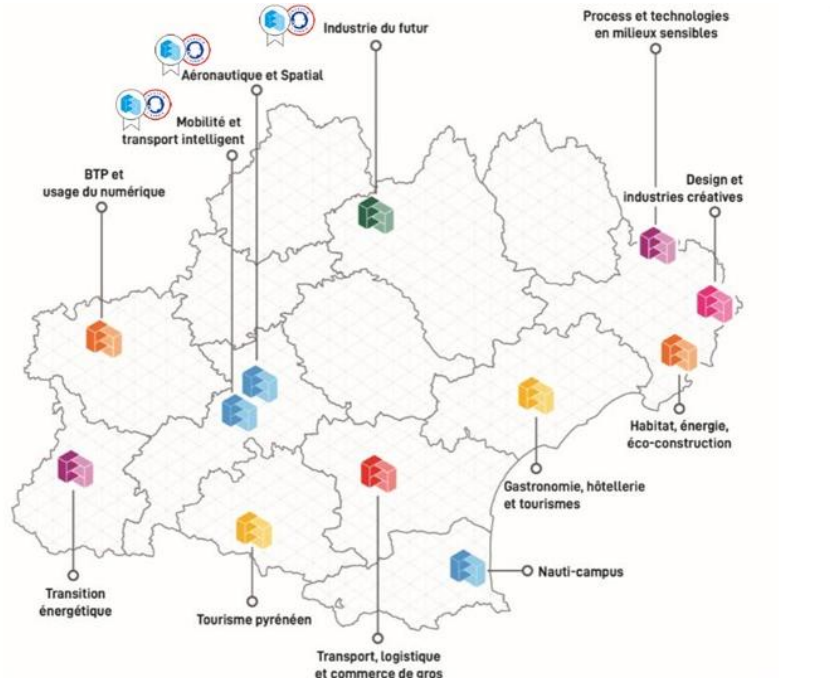
Ces campus participent ainsi au redressement productif, au développement économique des territoires et à la compétitivité des nouvelles filières industrielles en mobilisant les établissements d'enseignement professionnel et technologique.

11 campus labellisés en Occitanie

La région Occitanie compte **11 campus labellisés**. C'est la 2ème région en nombre de CMQ.

Plus de 80 EPLE (publics, privés) sont membres d'un CMQ en Occitanie mais aussi les universités

Les Campus en Occitanie



de Montpellier, de Nîmes, de Perpignan, de Toulouse, de Foix...

Les campus des métiers et des qualifications peuvent booster votre réussite !

Pour visiter les campus des métiers et des qualifications d'Occitanie :

- Académie de Montpellier
 - CMQ **Design et Industries Créatives** (30) - Nîmes
 - CMQ **Gastronomie, Hôtellerie, Tourismes** (34) - Montpellier
 - CMQ **Habitat, Energies Renouvelables et Eco Construction** (30) - Nîmes
 - CMQ **Nautisme** (66) - Canet-en-Roussillon
 - CMQ **Process et Technologies en milieux sensibles** (30) - Bagnols-sur-Cèze
 - CMQ **Transport, Logistique, Commerce de Gros** (11) - Lézignan-Corbières
 - Académie de Toulouse
 - CMQ **Aéronautique et spatial** (31) - Blagnac
 - CMQ **BTP et Usage du Numérique** (32) - Auch
 - CMQ **Industrie du futur** (12) - Decazeville
 - CMQ **Tourisme Pyrénéen** (09) - Foix
 - CMQ **Transition Energétique** (65) – Aureilhan

Les Campus d'excellence

Pour l'Académie de Toulouse, trois campus des métiers et des qualifications ont été retenus dans le cadre des campus d'excellence à savoir :

- **Campus de la mobilité et du transport intelligent** porté par lycée Joseph Gallieni de Toulouse
- **Campus de l'aéronautique et du spatial** porté par le lycée Saint-Exupéry de Blagnac
- **Campus de l'industrie du futur** porté par le lycée La Découverte de Decazeville.

Réunion de bureau

Le confinement imposé en raison de la situation sanitaire liée à la Covid a conduit l'Afdet Occitanie Pyrénées Méditerranée, à suspendre les actions menées en présentiel tant dans les lycées que les collèges.

Si nous n'avons pu poursuivre ces activités, notre section n'en est pas restée pour autant inactive. Des commissions de travail se sont réunies en distanciel.

A l'initiative de Gérard DEJARDIN, président de la section territoriale, deux visioconférences ont été organisées le 30 avril et 7 mai avec quelques membres du bureau afin de tester plusieurs applications, telles que SKYPE, HANGOUTS ou encore GO TOMETING et s'assurer de laquelle de celles-ci correspondait le mieux à nos attentes.

Nous avons pu ainsi mener, une première réunion de bureau le 14 mai, et conduire la réflexion sur les nouvelles modalités d'intervention auprès des jeunes.



Ont été évoqués tour à tour :










- a) *Les simulations d'entretien d'embauche ou de recherche de stage (SEE)°*
- b) *Les animations Horizon métiers°*
- c) *Les conférences à thèmes*

Le bureau s'est réuni, également, le 15 juin afin de prolonger la réflexion et décider de la création d'un certain nombre de commissions de travail, visant au développement d'actions nouvelles.



Ainsi il a été convenu d'élaborer un dispositif portant sur l'aide à l'élaboration du projet personnel professionnel et un autre visant la mise en valeur de l'excellence professionnelle à travers la réalisation, en CAP et Bac Professionnel du "**Chef-d'œuvre**" comme cela est prévu à compter de la prochaine rentrée scolaire .

Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation très concrète qui s'appuie sur les compétences transversales et professionnelles travaillées dans sa spécialité par l'élève ou l'apprenti. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui peut être de type individuel ou collaboratif. Sa réalisation concerne tous les élèves et apprentis de CAP sur le cycle de formation et tous les élèves/apprentis des baccalauréats professionnels sur le cycle terminal (classes de première et terminale). Le chef-d'œuvre systématise et incarne la pédagogie de projet dans l'enseignement professionnel. Pour autant, il ne doit pas être un projet comme un autre. Il est un moment et un objet de formation exceptionnel dans le parcours l'élève contribuant à sa motivation et à son développement personnel. Il vise aussi à promouvoir l'excellence professionnelle du candidat dans un but de valorisation de son parcours de formation auprès des futurs recruteurs.

<p>Suivre les activités</p>	<p>Notre Page</p>  <p>https://www.facebook.com/AFDET-Occitanie-</p>	<p>Notre site</p>  <p>https://www.afdet.org/bienvenue-en-occitanie-midi-pyrenees/</p>	<p>L'Application</p>  <p>55projet.fr</p>
<p>Demander une intervention</p>	<p>Adresse Mail</p>  <p>mailto:AFDETOCMP <afdetocmp@gmail.com</p>	<p>Téléphone</p>  <p>06 81 52 88 75</p>	<p>Adresse Postale</p>  <p>Afdet Occitanie Maison des associations Boite aux lettres N°133 Place Guy Hersant 31031 Toulouse</p>
<p>Adhérer et contribuer</p>	<p>Personne Physique</p>  <p>https://www.afdet.org/wp-content/uploads/2020/03/BULLETIN-PP2020.pdf</p>	<p>Personne Morale</p>  <p>https://www.afdet.org/wp-content/uploads/2020/03/Bulletin-PM2020.pdf</p>	<p>Adresse Mail</p>  <p>afdetoccitaniemp@gmail.com</p>



Responsable de l'édition : Gérard DEJARDIN

Comité de rédaction : Jean-Pierre BOURDEL, Simon BRESSOLLES, Daniel MAITREHENRI, Jean-Louis SCHLOSSER, Bernard VILOTTE

Diffusion: Les adhérents de la section territoriale AFDET Occitanie Pyrénées Méditerranée

Cette lettre est ouverte aux DDFPT et aux adhérents. *N'hésitez pas à nous faire part de vos actions conduites sur le territoire exemple : Innovation technologique, partenariat EPLE-Entreprise, centre de recherche, Campus des Métiers...*